

# Pourquoi adhérer ?

## Vos avantages

### En adhérant à Patrimoine-Environnement vous êtes au coeur de l'activité de l'association

- Intégrer un réseau national : plus de 1 000 adhérents individuels et 400 associations
- Être représenté dans diverses institutions et commissions de travail
- Bénéficier de conseils et de soutiens juridiques
- Participer à nos formations et ateliers
- Recevoir notre revue annuelle thématique Patrimoine et cadre de vie
- Être référencé sur notre site Internet
- Être quotidiennement informé de l'actualité du patrimoine
- Communiquer sur notre site Internet et les réseaux sociaux
- Être invité au Salon International du Patrimoine Culturel à Paris

Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM) résulte de la fusion en 2013 de la *Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux* avec la *Ligue Urbaine et Rurale pour l'aménagement du cadre de la vie française*.

## PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT (LUR-FNASSEM)

La Fédération Patrimoine-Environnement est une association reconnue d'utilité publique agréée par le ministère de l'Écologie et du Développement Durable et par le ministère de l'Éducation Nationale.

Elle fait partie du G8 Patrimoine, instance de concertation et de réflexion auprès du ministère de la Culture.

Elle réunit des particuliers, des associations, des collectivités, etc qui militent pour la protection et la mise en valeur des paysages, du patrimoine archéologique, architectural et touristique de la France, et pour l'amélioration du cadre de vie des Français.

20, rue du Borrégo 75020 Paris  
tél : 01 42 67 84 00  
[contact@associations-patrimoine.org](mailto:contact@associations-patrimoine.org)

Pour tout savoir sur les actions et les missions de l'association, retrouvez-nous sur [www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)

Patrimoine-Environnement est aussi présente sur les réseaux sociaux



# Sauvegarde et valorisation du patrimoine et des paysages



Association nationale reconnue  
d'utilité publique et agréée défense de  
l'environnement



## INFORMER ET METTRE EN RÉSEAU

**Éditer** une revue annuelle **Patrimoine et cadre de vie**, véritable synthèse des problématiques actuelles et cahier thématique réunissant les contributions des meilleurs spécialistes du patrimoine et des paysages

**Animer** un site Internet tout public ([www.patrimoine-environnement.fr](http://www.patrimoine-environnement.fr)) pour informer de l'actualité du patrimoine, proposer des informations pratiques sur la législation, partager des expériences, des recherches, des liens vers les administrations compétentes, etc

**Éditer** une lettre d'information électronique bimensuelle distribuée à plus de 40 000 abonnés

**Participer** au Salon International du Patrimoine Culturel à Paris

**Avoir** une vraie présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube, etc)

## SENSIBILISER ET ÉDUIQUER

**Coordonner** les **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins** qui promeuvent le bâti ancien, les paysages et savoir-faire traditionnels. Plus de 1200 animations sont organisées chaque année dans toute la France sur une thématique commune (le 3<sup>e</sup> week-end de juin)

**Organiser** le concours national du **Meilleur Petit Journal du Patrimoine** destiné aux scolaires. Cette mission d'éducation, agréée par le ministère de l'Éducation Nationale, propose à des classes de CM1, CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de réaliser un petit journal sur le patrimoine bâti de leur commune en lien avec un thème différent chaque année

**Organiser** le concours national des **Entrées de ville et reconquête des franges urbaines** qui vise à récompenser les projets des collectivités contribuant à développer de nouvelles qualités urbaines, valoriser et enrichir le paysage ou encore lutter contre l'étalement urbain

## CONSEILLER ET DÉFENDRE

**Conseiller** et **assister** juridiquement les adhérents à l'aide de chroniques et de consultations (démolitions, projets immobiliers, fiscalité, assurance, etc)

**Agir** pour la défense du patrimoine à travers des interventions auprès des pouvoirs publics, des recours en justice, des campagnes de presse, etc

**Participer** aux débats nationaux sur le patrimoine, les paysages et la vie associative

**Organiser** des ateliers thématiques en région avec le soutien de la Fondation du Patrimoine destinés à informer sur l'urbanisme, les églises et le bâti ancien, etc

**Organiser** les **Journées Juridiques du Patrimoine** (colloque annuel national), créées pour traiter de l'actualité parlementaire et des dossiers juridiques de fond dans le domaine du patrimoine et des paysages